

# Ordonnance

## De gualx des Monnoyes

aux gardes en M<sup>rs</sup> De la Monnoye

Pour faire écrire tout ce qui  
aura esté receu.

Le 12 Aoust 1547.

Nous & vous mandons que  
vous fassiez payer au Maître  
particulier la Croissance de tout  
ce qui n'estoit pas en boertes ou en  
Monnoye au temps en albeures que  
vous luy signifiastes a la croissance  
si luy defende que ne soit Sibarey  
d'acheter billon quelque quantité  
que ce soit s'il ne les mette dans

